

CONTRE UNE RÉFORME DES RETRAITES PRÉPARONS LA GRÈVE !

Une retraite à 1100€ minimum ?

OUI MAIS !! Pour avoir 1100€, il faudra avoir effectué une carrière complète, avoir travaillé à temps plein toute sa carrière pour partir sans décote !!!

Personne n'y échappera. Tous perdants !

Travailler plus longtemps pour gagner moins.

C'est ce que nous réserve le projet du gouvernement.

Les femmes et les salariés précaires seront les plus touchés.

Pour eux, c'est la double peine !

Un déficit des caisses ?

NON ! L'état de notre système de retraite est loin d'être inquiétant.

Un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021, malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader faiblement et de manière contrôlée après 2023, il reviendrait à l'équilibre après 2030*.

**source rapport du Conseil d'Orientations des Retraites*

Un vol organisé ?

OUI ! C'est sur l'excédent des caisses de retraite que lorgne le gouvernement Macron ! Il veut s'attaquer aux régimes spéciaux et casser un peu plus encore le statut de la fonction publique.

Ne nous laissons pas diviser !

La même année en 2021 le gouvernement a fait cadeau de 206 milliards d'€ de cotisations sociales et fiscales aux entreprises. Celles qui sont cotés au CAC 40 et qui ont distribué 80 milliards d'€ aux actionnaires soit plus de 20 fois la réserve de nos caisses de retraite !

**Qu'ils prennent l'argent là où il est !
Dans les poches des actionnaires !!**

Ma retraite, c'est pour quand ?

TOUJOURS PLUS TARD ! 62,63,64,65 ans ???!
Le gouvernement annonce vouloir repousser l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans

Alors que la réforme Touraine produit toujours ses effets en matière d'augmentation de la durée de cotisations, le gouvernement envisage de la renforcer en rajoutant des trimestres à partir de la génération 1961 (voir le tableau ci-dessous)

Année de naissance	Age légal de départ
1961	62 ans et 4 mois
1962	62 ans et 8 mois
1963	63 ans
1964	63 ans et 4 mois
1965	63 ans et 8 mois
1966	64 ans
1967	64 ans et 4 mois
1968	64 ans et 8 mois
1969	65 ans

Pour ceux de la génération 1969 l'âge légal serait à 65 ans mais il faudrait avoir validé 170 trimestres de cotisations soit 42.5 années. Il faudrait donc avoir commencé à travailler avant 22 ans et avoir travaillé de manière continue pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein à 65 ans.

L'âge moyen d'entrée dans la vie active est aujourd'hui à 23 ans, combien de travailleurs ont la chance d'avoir une carrière linéaire, sans accident de la vie où avoir travaillé à temps partiel ? Pourquoi vouloir nous faire travailler plus longtemps alors que plus de 20 % des moins de 25 ans sont au chômage ?

Qui pourra travailler plus longtemps alors que 40 % de ceux qui partent aujourd'hui en retraite ne sont plus dans l'emploi, mais au chômage, en arrêt de travail, en invalidité.. ?

POUR FO, ÇA SUFFIT !!

**NON À L'AUGMENTATION
DE LA DURÉE DE COTISATION**

Nous pouvons faire reculer le gouvernement !

Il a reculé en 2019 face à notre mobilisation. L'expérience montre que ce n'est pas avec des journées de grève isolées que nous pouvons gagner. Seul le blocage de l'économie que redoute le gouvernement pourra le faire reculer et il ne tient qu'à nous d'organiser ce blocage.

Sommes-nous prêts à perdre un, deux, trois, quatre, cinq... jours de salaire pour empêcher le hold-up de nos caisses de retraite et obtenir satisfaction sur les revendications ? C'est la question que nous devons nous poser.

Réunissons-nous et soyons prêts !

MACRON VEUT LA GUERRE, MACRON AURA LA GRÈVE !!